

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M
t



12074662

TRIBUNAL COMMERCE
CIRCUIT NOTARIAT

- 4 - 04 - 2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/04/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 890 316 082

Dénomination

(en entier) : **Keiser Menuiserie**

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Siège : **Avenue de Philippeville 213/17 -6001 Marcinelle**

Objet de l'acte : **NOMINATION D'UN RESPONSABLE TECHNIQUE – TRANSFERT DE PARTS**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2012 ,il est décidé de nommer Mr Michel Keiser ,rue de la Chapelle 57 à 6030 Marchienne Au Pont au poste de responsable technique

Mr Fabrice Keiser transfère 5 parts sociales à Mr Michel keiser ,de par ce Transfert la répartition des parts est la suivante :

Michel Keiser 5 parts

Fabrice Keiser 95 parts

La séance est levée à 19h30

Fait à Marcinelle ,le 31 mars 2012